

III NOTE SUR LA PRÉPARATION DU BUDGET 2018

Le budget qui sera proposé ne comprendra la création d'aucun service nouveau. Il s'agira donc en 2018 de reconduire la bonne marche de l'ensemble des services.

Toutefois deux éléments nouveaux devront être intégrés :

- a) Le coût de fonctionnement de la crèche Micro-Bonum qui a porté le nombre de berceaux disponibles pour les jeunes parents de 10 à 17. La charge nette nouvelle à attendre est de l'ordre de 70 000 €.
- b) Le retour probable de la semaine scolaire à 4 jours à compter de septembre 2018 devrait permettre la réalisation de quelques économies (chauffage des bâtiments scolaires, diminution de l'amplitude de fonctionnement des services périscolaires...).

-- : --

Les programmes successifs d'isolation des bâtiments et de remplacement de l'éclairage vétuste doivent contenir les dépenses d'énergie.

Les plus gros investissements réalisés sur les exercices 2015 – 2016 et 2017 ont porté sur des programmes de voirie, de mise en accessibilité, d'enfouissement de réseaux. Aucune de ces grosses opérations n'entraîne de dépenses de fonctionnement nouvelles.

L'absence de recours à l'emprunt depuis 2015 permettra de constater une légère diminution des remboursements d'emprunt (intérêts comme capital).

En section d'Investissement, le budget proposé évitera une nouvelle fois le recours à l'emprunt en adaptant la réalisation des programmes à la capacité de leur financement par les fonds propres et les subventions assurées.

Ainsi sera-t-il proposé au budget 2018 la réalisation des vestiaires du stade synthétique (environ 400 000 €), la poursuite des opérations prévues dans le plan pluriannuel de mise en accessibilité, la réalisation des aménagements de voirie selon la nécessité (ruelle à Balot – jonction de l'allée de l'Angoulaire à la rue des vallées – grosses réparations de voirie...).

Ce n'est qu'à l'automne que seront engagés les importants travaux de voirie de la route de Marmagne permettant de n'inscrire que 100 000 € au budget 2018, le solde de l'opération étant reporté à l'exercice 2019.